



AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 44/AOO/BKAM/2025

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l'appel d'offres ouvert N°44/AOO/BKAM/2025 concernant les travaux de construction de l'agence de Bank Al-Maghrib à Errachidia que des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offres et que le cahier des prescriptions spéciales (CPS) a été modifié.

La date d'ouverture des plis reste inchangée et est prévue Le 08 septembre 2025 à 10h00 dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib sise Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Achats de la Banque via le lien suivant : <https://portailachats.bankalmaghrib.ma/> et via le portail de la Banque :

<https://www.bkam.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **530 000,00 DH** (Cinq cent trente mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la Banque est fixée à la somme de **48 164 540,00 DH/HT** (quarante-huit millions cent soixante-quatre mille cinq cent quarante dirhams hors taxes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers exclusivement par voie électronique dans le Portail Achats de la Banque.

Un certificat de signature électronique valide est requis pour soumissionner au présent appel d'offres.

Il est prévu une réunion de présentation, à la Direction Achats de Bank Al-Maghrib sise Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat, le **26 août 2025 à 10h00**.

Il est prévu une visite des lieux, à l'agence de Bank Al-Maghrib à Errachidia, sis avenue Mohammed V et avenue Hassan II, accolée au siège de l'Agence Urbaine d'Errachidia, le **27 août 2025 à 10h00**.

Les concurrents doivent présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

Secteurs	Qualification exigées	Classes
Secteur A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	S
Secteur J : Electricité	J1 : Travaux d'installation électrique pour usage interne	1
Secteur L : Menuiserie - Charpente	L1 : Travaux de menuiserie bois autre qu'artisansaux L4 : Menuiserie aluminium L5 : Menuiserie métallique	1
Secteur M : Plomberie Chauffage Climatisation	M1 : Travaux courants de plomberie sanitaire M3 : Travaux d'installation courante de chauffage et climatisation	1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.